Tournoi de Blitz Carnaval 2023 Homologué FIDE

Règlement du tournoi

Article 1: Organisation

Le tournoi de blitz Carnaval 2023 est un tournoi d'échecs blitz homologué FIDE en 9 rondes organisé par le CRELEL.

Il se déroulera le vendredi 24/02/2023 dans les locaux du collège Sainte-Véronique de Liège; rue Rennequin Sualem 15, 4000 Liège.

La direction du tournoi est assurée par Ludwig Sputael (<u>ludwigvons@hotmail.com</u>).

Les inscriptions se feront sur place le vendredi 24/02/2023 de 19h à 20h15. Le montant de l'inscription est de 5 €.

La première ronde du tournoi commencera à 20h30.

Une pause sera effectuée entre la troisième et la quatrième ronde, ainsi qu'entre la sixième et la septième ronde.

Est autorisé à participer toute personne étant affiliée à la FIDE.

La cote ELO prise en compte sera la cote ELO en blitz à date du 1er février 2023.

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO en Blitz au 1er Mars 2023.

Le tournoi sera arbitré par Georges Marchal (g.marchal1944@gmail.com).

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en date du 1er février 2023.

L'article B4 s'applique pour l'intégralité du tournoi.

Rappel : Un premier coup illégal achevé et constaté entraîne l'ajout d'une minute à la pendule de l'adversaire et la reprise du coup. Un deuxième coup illégal achevé et constaté entraîne la perte de la partie.

Il existe 4 coups illégaux :

- Mauvais déplacement et mauvaise prise
- Le non-remplacement d'un pion promu
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué son coup
- Utilisation des deux mains pour jouer son coup (roque, prise ou promotion)

Déplacer une pièce avec une main et appuyer sur la pendule avec l'autre est interdit mais n'est pas considéré comme un coup illégal. Cette irrégularité peut néanmoins faire l'objet d'une sanction.

Article 3 : Cadence de jeu

La cadence sera de 5min + 3sec par coup, système Fischer.

Article 4: Appariements

Les appariements se feront au système Suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes prises en considération pour les appariements seront dans l'ordre de priorité :

- 1. ELO FIDE Blitz au 1er février 2023
- 2. ELO FIDE Rapide au 1er février 2023
- 3. ELO FIDE Standard au 1er février 2023
- 4. Dernière cote ELO nationale

Article 5 : Départages

Le système de départage est le suivant :

- 1. Buchholz tronqué 1
- 2. Buchholz
- 3. Résultat mutuel
- 4. Moyenne ELO adversaire cut
- 5. Nombre de victoires

Article 6: Pendules

La position des pendules est fixée par l'arbitre et ne peut en aucun cas être déplacée. Le joueur ayant les noirs peut, si il le désire, tourner l'échiquier et échanger sa place avec son adversaire avant la mise en marche de la pendule.

Article 7 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqué par les deux joueurs, soit à l'arbitre soit à l'organisateur du tournoi.

Article 8 : Prix

L'intégralité du montant des inscriptions sera redistribuée en prix. Le nombre de prix ainsi que leurs montants seront calculés en fonction du nombre de participants et seront communiqués avant la première ronde.